

## CAMPING INTERNATIONAL LUZ SAINT SAUVEUR

### Conditions générales de vente

#### Activités annexes – Suppléments

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

- Les Emplacements : jours libres - Arrivées entre 14h et 19h - Départs avant 12h

Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les visiteurs ...

Le nombre de personnes par emplacement est fixé à 6 maximum ..

Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue.

Emplacement camping : les animaux : les chiens (exceptés ceux de catégorie 1 et 2) et chats, sont autorisés dans le camping mais. Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte des campings. Veuillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

- Les Locatifs :

Arrivées entre 16h et 19h - Départs entre 8h30 et 10h locatif, ne peut, en aucun cas dépasser le nombre de places prévu et indiqué dans le contrat de location.

Nos pris TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement

Règlement du séjour : Acompte et Solde

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 25% des frais de séjour+ frais de réservation, et du solde du séjour , soit 75% restant ,payable 30 jours avant l'arrivée .

Sans règlement de votre part dans les délais prévus, votre séjour sera considéré comme annulé et les acomptes seront perdus .

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Arrivée retardée et départ anticipé / Non présentation sur le camping

Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

En cas de non présentation sur le terrain et en l'absence de message et/ou justificatif, la location devient disponible 24 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location .

Annulation : Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation resteront acquis au camping.

Animaux interdit dans les locations.

Réclamation : Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.